

**Nombre de Délégués :**

En exercice	120
Présents	57
Procurations	26
Votants	83

**DELIBERATION N°16 - 050221****Re : Régie d'avances**

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq février, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 28 janvier 2021*

**Etaient présents :****POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Philippe ROUSSET	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH	
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER	
CAZOULES	Gérard VIELLE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
ORLIAGUET		
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PEYRILLAC ET MILLAC		
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRETAT	
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES	Michel LAJUGIE	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC		

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Déborah LECLERCQ	
DOMME	François COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Sébastien CULINE	
VALOJOUX	Philippe BASTIDE	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :**

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
-------------------	-------------	--

## AR Prefecture

024-252402284-20210205-16050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Marie-Eve BEYNEIX	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIÉS	Marc PONS	
VEZAC	Sylvie DELBARY	
VITRAC		

### Excusés :

Mme Claude Denis et M. Johann Lerebourg (*Veyrignac*), Mme Véronique Coutand et Mme Amandine Dalbavie (*Les Eyzies*), Mme Denise Arnoult et M. Ghislain Fourreaux (*Peyrillac-et-Millac*), M. Patrick Puidebois (*Orliaguet*).

### Procurations :

Mme Christiane SALVIAT (*Valojoux*) donne procuration à M. Philippe BASTIDE (*Valojoux*)  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. François COUSIN (*Domme*)  
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)  
M. Fabien PERUSIN (*Proissans*) donne procuration à M. Patrick CROUZILLE (*Proissans*)  
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)  
M. Gilles ARPAILLANGE (*Sainte-Mondane*) donne procuration à M. Eric BOURDET (*Sainte-Mondane*)  
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à M. Sébastien CULINE (*Thonac*)  
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)  
Mme Brigitte TEILLAC-PALADE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Héroïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*)  
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*)  
Mme Marie-Annick DECOIN-HAZARD (*St Laurent-La-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*St Laurent-la-Vallée*)  
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*)  
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMPS (*Aubas*)  
Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (*Carlux*)  
M. François JAGOURD (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)  
Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (*St Julien-de-Lampon*)  
Mme Huguette ROBISSOUT (*Cénac-et-St Julien*) donne procuration à M. Philippe BUISSON (*Cénac-et-St Julien*)  
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Cazoulès*)  
Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (*Calviac-en-Périgord*)  
Mme Christine DANGREMONT (*St Vincent-le-Paluel*) donne procuration à M. Eric ALARD (*St Vincent-le-Paluel*)  
Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (*Paulin*)  
Mme Marguerite MENARDIE (*St Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. François DEFONTAINE (*St Martial-de-Nabirat*)  
M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*)  
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*)  
M. Gilbert DUMONT (*Salignac-Eyvignes*) donne procuration à M. Stéphane LAURENT-SECRETAT (*Salignac-Eyvignes*)  
M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*) donne procuration à Mme Nicole MAROUSSIE (*Florimont-Gaumier*).

M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) a été élu secrétaire de séance.

.....

Le Président du SICTOM rappelle à l'assemblée que le Comité Syndical avait décidé de créer une régie d'avances par délibération du 21 juin 2003. Cette régie a pour objet « le paiement des dépenses courantes ne pouvant bénéficier d'un règlement par virement administratif, en raison de l'urgence de l'action (affranchissement des courriers en tarifs spéciaux non compris dans l'affranchissement pour compte de tiers ou lors du paiement aux services de l'Etat - vignettes ou cartes grises-, etc).

Il précise que cette régie est utilisée avec parcimonie pour des sommes peu élevées concernant notamment l'affranchissement du courrier, la confection de clés, le règlement de frais de port pour des retours de pièces mécaniques, mais aussi, l'achat ou la réparation de téléphones mobiles. Aussi, la personne responsable des fonds de la régie retire généralement 200€ bien qu'ayant une autorisation de disposer de 1000€.

AR Prefecture

024-252402284-20210205-16050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

Conformément à la demande de la Chambre Régionale des Comptes, le Président propose à l'assemblée de réduire le montant autorisé de la régie.

Après avis du Bureau Syndical réuni le 01/02/2021,  
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

A 64 voix pour,

A 7 (sept) voix contre : (M. Stéphane Laurent-Sécrestat de *Salignac-Eyvignes*, M. Gilbert Dumont de *Salignac-Eyvignes (p.p.)*, M. Francis Cousin de *Domme*, M. Jean-Claude Delhorbe de *Carlux*, Mme Héloïse Maradène de *Prats-de-Carlux*, Mme Pierrette Blemont de *Sergeac*, M. Yves Garouty d'*Allas-les-Mines* ;

A 12 (douze) abstentions : (M. Dominique Hermenault de *Borrèze*, M. Pierre Chevalier de *Borrèze*, M. Gé Kusters de *St Léon-sur-Vézère*, M. Hervé Carves de *Castels-Bézenac*, M. Patrick Crouzille de *Proissans*, M. Jean-Pierre Planche de *Simeyrols*, M. Pascal Missiaen de *Veyrines-de-Domme*, Mme Catherine Bertherlot de *La-Chapelle-Aubareil*, M. Michel Lajugie de *St Geniès*, M. Jean-Marie Descamp d'*Aubas*, Mme Marie-Christine Bouth de *Calviac-en-Périgord*, M. François Defontaine de *St Martial-de-Nabirat*),

- **Décide** que, pour des raisons pratiques, la régie d'avances demeure dans les termes de la délibération du 21 juin 2003, à l'exception du montant autorisé, qui est abaissé à 200€ maximum.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 05 février 2021,

